Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Tourisme

Tourisme et territoires

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-TOURISME-E3** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Situer et caractériser le territoire touristique (3 questions) **Page 3**

2. Analyser les flux et établir un diagnostic (3 questions) **Page 5**

3. Proposer une organisation touristique adaptée (3 questions) **Page 7**

4. Évaluer les conditions d'un tourisme durable (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E3 – Tourisme et territoires/2026/BTS Tourisme - E3 – Tourisme et territoires - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Situer et caractériser le territoire touristique

L'étude porte sur l'Île d'Arz, commune insulaire du Morbihan en Bretagne, dans le golfe du Morbihan, desservie par une liaison maritime depuis Vannes. Il s'agit de caractériser ses ressources touristiques et ses contraintes, notamment l'accès maritime et la sensibilité de certains espaces.

Localisation et accessibilité

Question 1.1. Situez l'Île d'Arz à plusieurs échelles en précisant son appartenance régionale et départementale ainsi que sa position dans le golfe du Morbihan. Indiquez deux éléments utiles à la compréhension de son accessibilité.

L'Île d'Arz est une commune insulaire de Bretagne, dans le département du Morbihan, au sein du golfe du Morbihan. Le dossier la situe dans ce golfe, sans préciser davantage sa position relative. Son principal accès est la liaison maritime régulière depuis Vannes, qui arrive au port de Béluré. L'insularité rend l'accès dépendant des horaires et des conditions de traversée. Sur l'île, les déplacements se font principalement à pied ou à vélo, sur des voies limitées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Île insulaire de Bretagne, dans le Morbihan et le golfe du Morbihan, desservie par bateau depuis Vannes jusqu'au port de Béluré. Les horaires maritimes et les déplacements à pied ou à vélo structurent son accessibilité.

Ressources touristiques

Question 1.2. À partir du DT 1, distinguez et classez au moins trois ressources touristiques de l'île, en précisant pour chacune le type de tourisme auquel elle peut être associée.

Ressource	Type	Tourisme associé
Sentier côtier	Naturelle et paysagère	Randonnée, loisirs de plein air
Littoral et vasières	Naturelle et écologique	Observation de la nature, sensibilisation environnementale
Bourg et patrimoine bâti	Urbaine et patrimoniale	Découverte patrimoniale et tourisme de proximité
Espaces agricoles et paysages ouverts	Rurale et paysagère	Découverte des paysages ruraux et des activités locales

Le sentier côtier et le littoral soutiennent les activités de plein air et la découverte paysagère. Les vasières ajoutent un intérêt d'observation et de sensibilisation aux milieux. Le bourg, ses services, ses commerces et son patrimoine bâti favorisent une découverte culturelle. Enfin, les espaces agricoles de l'intérieur permettent de valoriser les paysages ruraux et les activités locales. Ces ressources diversifient l'offre touristique de l'île.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ressources naturelles et paysagères : sentier côtier, littoral et vasières. Ressources patrimoniales et rurales : bourg, patrimoine bâti, espaces agricoles et activités locales.

Contraintes territoriales

Question 1.3. Identifiez deux contraintes territoriales susceptibles d'influencer le développement touristique de l'île. Pour chacune, expliquez une conséquence concrète sur l'accueil ou les déplacements des visiteurs.

Deux contraintes territoriales ont des effets directs sur les visiteurs :

- **La dépendance à la desserte maritime :** les arrivées et les retours dépendent des traversées et de leurs horaires. Une perturbation peut retarder les déplacements ou compliquer le retour ; une information préalable est donc utile.
- **La fragilité des secteurs littoraux :** le piétinement et la sortie des itinéraires risquent de dégrader les milieux sensibles. Les voies limitées, où les déplacements se font surtout à pied ou à vélo, rendent également nécessaire une orientation claire des visiteurs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Desserte maritime dépendante des horaires : arrivées et retours vulnérables aux perturbations. Littoral sensible et voies limitées : risques de dégradation et nécessité d'orienter les déplacements.

2. Analyser les flux et établir un diagnostic

Cette partie s'appuie sur les données du cas d'étude pour analyser l'évolution de la fréquentation et sa répartition saisonnière. Les résultats doivent être interprétés en les reliant aux atouts, aux contraintes et aux enjeux du territoire.

Évolution des excursionnistes

Question 2.1. Calculez l'évolution du nombre d'excursionnistes entre 2023 et 2025, en valeur absolue puis en pourcentage, à l'aide de la formule du taux d'évolution fournie. Interprétez le résultat.

Les excursionnistes passent de 48 000 en 2023 à 60 000 en 2025. L'augmentation absolue est de 60 000 − 48 000 = 12 000 visiteurs. Le taux d'évolution est $\frac{60\,000-48\,000}{48\,000} \times 100 = 25\,\%$. La fréquentation des excursionnistes a donc augmenté d'un quart en deux ans, ce qui renforce les enjeux de gestion des arrivées et de protection des espaces insulaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> +12 000 excursionnistes, soit une hausse de 25 % entre 2023 et 2025.

Saisonnalité

Question 2.2. À partir du DT 2, calculez la part des visiteurs accueillis entre juin et août dans la fréquentation annuelle de 2025. Présentez le calcul et expliquez ce que le résultat révèle sur la saisonnalité.

En 2025, la fréquentation annuelle est de 38 000 + 43 000 = 81 000 visiteurs. La part accueillie entre juin et août est $\frac{38\,000}{81\,000} \times 100 \approx 46{,}9\,\%$, soit 47 % à l'unité. Près d'un visiteur sur deux arrive donc pendant ces trois mois. Les 43 000 autres visiteurs sont répartis sur septembre à mai, soit neuf mois : la fréquentation est nettement plus intense en été.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 38 000 visiteurs sur 81 000, soit 47 % de la fréquentation annuelle en juin-août.

Diagnostic de fréquentation

Question 2.3. Rédigez un diagnostic synthétique de la fréquentation touristique en mettant en relation au moins deux atouts, deux contraintes et une dynamique observée dans les données. Précisez un enjeu prioritaire pour le territoire et complétez les éléments pertinents du tableau de diagnostic DR 2.

Le port et le bourg concentrent l'accueil, les services et le patrimoine ; le littoral et les espaces agricoles offrent des paysages attractifs. La fréquentation augmente : les excursionnistes passent de 48 000 en 2023 à 60 000 en 2025, tandis que 38 000 visiteurs sont accueillis entre juin et août. Cette dynamique soutient les commerces, mais accentue la pression sur les secteurs littoraux sensibles. L'accès dépend des traversées maritimes et les voies limitées compliquent les déplacements. L'enjeu prioritaire est de mieux répartir les flux et de canaliser les parcours. Le tableau DR 2 est complété ci-dessous.

DR 2 complété : diagnostic et propositions

	Port, bourg, paysages	Services et loisirs complémentaires	Valoriser offre locale et sentiers
	Traversées; voies limitées	Accès contraint; flux à orienter	Informer avant la traversée
	48 000 à 60 000 excursionnistes	+25 % en deux ans; pression accrue	Suivre les flux par période
	38 000 visiteurs juin-août	Saisonnalité; fragilité littorale	Offres hors saison; parcours canalisés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorité : répartir les visites et canaliser les parcours pour préserver le littoral tout en soutenant l’activité locale.

3. Proposer une organisation touristique adaptée

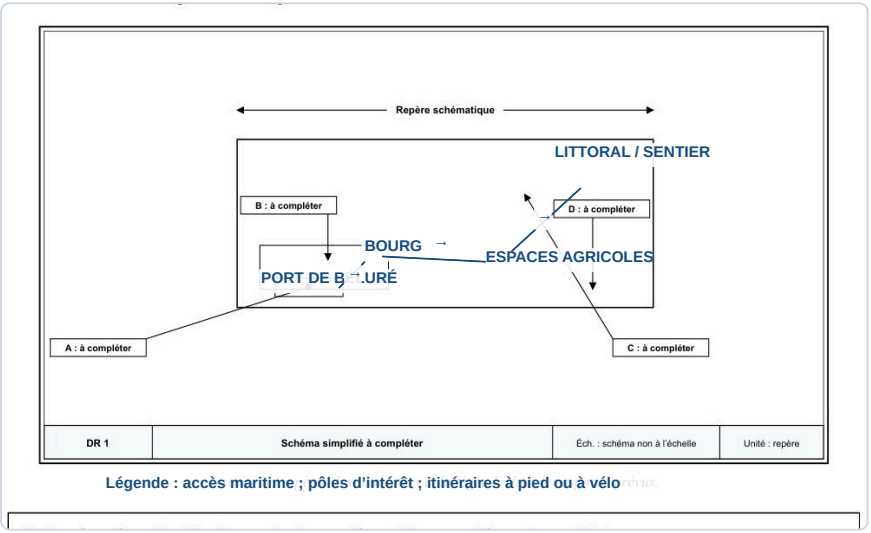
L'Office de tourisme souhaite organiser sur un schéma les principaux accès, lieux d'intérêt et itinéraires de l'île. Les propositions doivent contribuer à répartir les visites dans le temps ou dans l'espace et tenir compte du repère de capacité d'accueil journalière.

Schéma territorial et flux

Question 3.1. Complétez le schéma du DR 1 en localisant les principaux points d'accès et pôles d'intérêt fournis dans le dossier. Ajoutez une légende organisée et des flèches indiquant les principaux flux ou itinéraires proposés.

Le port de Béluré est le point d'arrivée des liaisons maritimes depuis Vannes. Le bourg se trouve à proximité du port, dans la partie nord de l'île. Placez les espaces agricoles dans l'intérieur et le littoral avec le sentier côtier en périphérie, en signalant les secteurs sensibles. Depuis le port et le bourg, proposez des cheminements à pied ou à vélo vers l'intérieur, puis sur les itinéraires côtiers balisés. La légende distingue l'accès maritime, les pôles d'intérêt et les parcours proposés.

DR 1 complété : repères et itinéraires



✓ RÉPONSE À RETENIR

Vannes → port de Béluré → bourg → espaces agricoles et sentier côtier balisé, à pied ou à vélo.

Étalement de la fréquentation

Question 3.2. Proposez deux actions complémentaires permettant d'étaler la fréquentation dans le temps ou dans l'espace. Pour chaque action, indiquez le public visé et justifiez son intérêt au regard du diagnostic.

1. **Hors saison :** organiser des visites guidées du bourg, du patrimoine et des paysages agricoles de septembre à mai. Public visé : visiteurs de proximité, groupes et randonneurs. Cela soutient l'activité hors saison, alors que les commerces et services sont moins diversifiés qu'en été.
2. **Sur l'île :** informer les excursionnistes et les familles avant la traversée, au port et dans le bourg, puis les orienter à pied ou à vélo vers des itinéraires balisés. Cela répartit les parcours et réduit le piétinement des

secteurs littoraux sensibles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Proposer des visites guidées hors saison et orienter les visiteurs vers des parcours balisés à pied ou à vélo.

Taux d’occupation journalier

Question 3.3. Calculez le taux d’occupation journalier correspondant à l’arrivée de 420 visiteurs pour une capacité d’accueil indicative de 600 visiteurs, en utilisant la formule fournie. Expliquez une limite de cet indicateur pour piloter les flux.

Le taux d’occupation est le rapport entre la fréquentation observée et la capacité indicative, multiplié par 100 : 420 ÷ 600 × 100 = 70 %. La fréquentation représente donc 70 % du repère journalier de gestion. Limite : ce taux ne précise ni les heures de pointe ni les lieux où les visiteurs se concentrent, et ne suffit pas seul à piloter les flux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux d’occupation : 70 %. Il ne révèle ni les pics horaires ni la répartition des visiteurs sur l’île.

4. Évaluer les conditions d’un tourisme durable

Cette partie évalue les effets de la fréquentation sur l’économie locale, les mobilités et les milieux littoraux sensibles. Il faut proposer des mesures réalistes conciliant attractivité, qualité de l’expérience visiteur et préservation, puis définir un indicateur de suivi.

Effets de la fréquentation

Question 4.1. Présentez deux effets possibles de la fréquentation touristique sur le territoire, dont au moins un effet positif et un effet de pression ou de risque. Reliez chaque effet à un élément précis du dossier.

La fréquentation produit des retombées économiques positives : selon le DT 3, les visiteurs contribuent à l’activité des commerces et des services, principalement concentrés dans le bourg. Elle peut aussi exercer une pression sur les milieux littoraux : certains secteurs sont sensibles au piétinement et aux sorties d’itinéraire. Cette pression mérite une vigilance particulière, car le DT 2 recense 60 000 excursionnistes en 2025, contre 48 000 en 2023. Les voies limitées et les déplacements surtout pédestres ou à vélo peuvent également renforcer les conflits d’usage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Effet positif : retombées pour les commerces et services du bourg. Risques : piétinement des secteurs littoraux sensibles et conflits d’usage sur les voies limitées.

Recommandations durables

Question 4.2. Formulez deux recommandations argumentées pour concilier attractivité touristique, qualité de l’expérience visiteur et préservation des milieux. Au moins une recommandation devra concerner les mobilités ou l’information des visiteurs.

1. Informer et orienter les mobilités : communiquer avant la traversée, au port de Béluré et dans le bourg sur les horaires, les itinéraires à pied ou à vélo et les secteurs littoraux sensibles. Des parcours balisés aideraient les visiteurs, notamment les excursionnistes, à rejoindre les pôles d’intérêt sans sortir des sentiers.

2. Développer des visites hors saison : proposer aux visiteurs intéressés par le patrimoine et la nature des découvertes du bourg et des paysages agricoles, en lien avec les acteurs locaux. Cette offre soutiendrait les commerces ouverts toute l’année et répartirait mieux les visites, tout en évitant de concentrer les parcours sur les espaces littoraux fragiles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer et orienter les visiteurs dès la traversée ; proposer hors saison des découvertes du bourg et des paysages agricoles avec les acteurs locaux.

Indicateur de suivi

Question 4.3. Choisissez un indicateur de suivi parmi les données du DT 2 ou proposez-en un autre clairement défini. Précisez ce qu'il mesure et comment il permettrait d'évaluer l'efficacité de l'une de vos recommandations.

On peut suivre la part annuelle des visiteurs accueillis de septembre à mai. En 2025, les données du DT 2 donnent un total annuel de 43 000 + 38 000 = 81 000 visiteurs ; la part hors saison vaut donc $43\,000 \div 81\,000 \times 100 \approx 53{,}1\%$. Comparer ce taux chaque année permettrait d'évaluer si les visites hors saison progressent après la mise en place de l'offre dédiée. Cet indicateur suit la répartition dans l'année, mais ne renseigne pas sur la fréquentation quotidienne des sites sensibles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Part des visiteurs accueillis de septembre à mai en 2025 : 53,1 %. Une hausse ultérieure indiquerait un meilleur étalement saisonnier.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E3 Tourisme et territoires du BTS Tourisme, session 2026, code 26-BTS-TOURISME-E3, dure 3 heures, coefficient 3. Le cas de l'Île d'Arz sert à caractériser un territoire insulaire, analyser les flux et leur saisonnalité, organiser les accès et itinéraires, puis proposer des mesures de tourisme durable. Les compétences évaluées sont l'analyse documentaire, les calculs, le diagnostic territorial et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux d'évolution = (valeur finale - valeur initiale) / valeur initiale × 100.
- Part saisonnière = fréquentation de la période / fréquentation annuelle × 100.
- Taux d'occupation journalier = fréquentation observée / capacité indicative × 100.
- Sur l'Île d'Arz, l'accès touristique dépend des traversées maritimes et de leurs horaires.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les étapes des calculs et interprétez les résultats en les reliant au territoire.
- Distinguez les excursionnistes, les nuitées et les visiteurs accueillis selon les périodes.
- Sur le DR 1, localisez les repères et rendez la légende et les itinéraires lisibles.
- Reliez les recommandations aux enjeux du dossier et définissez un indicateur de suivi pertinent.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux d'évolution des excursionnistes ?

Soustrayez la valeur initiale de la valeur finale pour obtenir l'évolution absolue. Divisez cette différence par la valeur initiale et multipliez par 100. Comparez ainsi les données de 2023 et 2025, puis interprétez le sens et l'importance de la variation.

Q : Quelle fréquentation utiliser pour calculer la part estivale de 2025 ?

Utilisez les 38 000 visiteurs accueillis de juin à août comme numérateur. Pour la fréquentation annuelle, additionnez ces visiteurs aux 43 000 visiteurs accueillis de septembre à mai, conformément aux deux périodes du DT 2.

Q : Comment organiser son temps pendant cette épreuve de trois heures ?

Répartissez le temps entre les quatre parties, chacune notée sur 5 points. Prévoyez du temps pour les calculs, le schéma DR 1 et le DR 2, puis vérifiez les unités, les justifications et les documents à joindre.

Q : La capacité indicative de 600 visiteurs est-elle une norme réglementaire ?

Non. Le DT 2 précise qu'il s'agit d'un repère de gestion retenu pour l'exercice, et non d'une norme réglementaire ni d'une capacité physique absolue. Le taux calculé est donc un indicateur utile, mais limité pour piloter les flux.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtstourisme.fr/assets/annales/bts-tourisme/E3 – Tourisme et territoires/2026/BTS Tourisme - E3 – Tourisme et territoires - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Tourisme : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.